



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 01 mars 2010
N° CERTA-2010-AVI-096

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans EMC HomeBase Server

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2010-AVI-096>

Gestion du document

Référence	CERTA-2010-AVI-096
Titre	Vulnérabilité dans EMC HomeBase Server
Date de la première version	01 mars 2010
Date de la dernière version	–
Source(s)	Référence CVE CVE-2010-0620
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

- EMC HomeBase Server 6.2.x ;
- EMC HomeBase Server 6.3.x.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans EMC HomeBase Server permet à une personne distante malintentionnée d'exécuter du code arbitraire.

4 Description

Une erreur dans le service SSL d'EMC HomeBase Server permet à un utilisateur non authentifié distant de déposer un fichier arbitraire et de l'exécuter dans le contexte du service.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité d'EMC ESA-2010-003 du 24 février 2010 :
<http://seclists.org/bugtraq/2010/Feb/222>
- Référence CVE CVE-2010-0620 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2010-0620>

Gestion détaillée du document

01 mars 2010 version initiale.